



LA GAZETTE DU LUMENSONESQUE

VERRIERES N° 39 - AOUT 2015

Chers amis,

Au cœur de cet été chaud, ce XXème numéro de notre magazine se "sirote" à l'ombre accompagné d'un grand verre d'ouzo et de quelques glaçons.

Pour que perdure cette douceur de vivre à la Verriéroise, dans un monde de plus en plus âpre, il nous faut apprendre à conjuguer ce maître mot qu'est le respect.

Respect des gens, de l'autre, des choses, de notre environnement, ...

Modestement, notre action municipale, se retrouve dans ces thèmes. En souscrivant au programme "Zéro produit phytosanitaire dans l'espace public", nous avons fait le choix de mieux respecter nos ressources, notre flore et faune locale, et *in fine* nous même et nos enfants. En rénovant thermiquement et acoustiquement notre salle des fêtes, nous avons aussi fait le choix d'améliorer notre quotidien tout en faisant des économies. En participant avec l'équipe éducative à la labélisation de notre école via le programme Européen Eco-école, en soutenant les projets pédagogiques autour de la bio-diversité, ou en mettant en place une cantine scolaire de qualité réalisée localement, nous poursuivons dans cette démarche.

Pour continuer à vivre dans notre région, au delà de sa nécessaire préservation, il nous faut aussi créer une dynamique économique, touristique, en essayant de maintenir ou de développer les services publics indispensables (école, transports,...) qui vont avec. Enfin, il nous faut ou plutôt nous faudra aussi développer une politique volontariste autour de la rénovation de notre habitat.

Cette dynamique est bien enclenchée sur notre commune et plusieurs indicateurs en témoignent. J'en citerai simplement quelques uns des plus caractéristiques :

- notre population est en croissance et se rajeunit, notamment sur nos exploitations agricoles. Car, contrairement à la majorité des communes environnantes, beaucoup de nos jeunes agriculteurs ont repris, ou vont reprendre des exploitations familiales.
- notre économie locale est plutôt en bonne santé, boostée par les fromageries du plateau d'Engayresque en forte croissance, et par le développement soutenu de l'hôpital Maurice Fenaille.
- nous avons sur notre territoire, un potentiel touristique important de par la beauté de notre nature préservée mais aussi une offre importante de gîtes et chambres d'hôtes .
- un dernier indicateur, le nombre de logements vacants sur le village est très faible et la demande de location plutôt soutenue.

Mais ces éléments factuels encourageants, ne seraient rien sans notre vie associative marquée par de nombreux événements estivaux éclectiques allant entre autre du chant choral à l'enduro à moto, du brevet du randonneur caussenard à notre marché des producteurs, sans oublier notre fête votive. Beaucoup de dates qui rythment notre vie estivale, et qui n'existent que par l'investissement sans faille des nombreux bénévoles.

Alors, à vous qui, à tous niveaux, faites vivre ce territoire, je vous renouvelle en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, tous nos remerciements et nos encouragements.

Bonne Lecture.

MAIRIE

HORAIRES DECHETERIE AGUESSAC



A compter du lundi 7 Septembre 2015, modification des horaires d'ouverture de la déchèterie

LUNDI APRES-MIDI de **14h00** à **18h00**

MERCREDI APRES-MIDI de **14h00** à **18h00**

SAMEDI MATIN de **08h00** à **12h00**



LAMPADAIRE SOLAIRE AU BEL AIR

Il était nécessaire d'installer un éclairage public au niveau de l'espace propreté du Bel Air. Il a été décidé par le Conseil municipal de placer, à titre d'essai, un lampadaire à cet endroit. Le prix d'achat est plus élevé qu'un lampadaire classique cependant il n'y a aucun frais de branchement et bien sûr aucun frais de consommation si ce n'est la batterie à changer tous les 5 ans.

A titre expérimental, nous verrons si dans le temps, ce type d'équipement est satisfaisant. Cela permettra d'équiper des endroits isolés de tout réseau auquel il est nécessaire d'apporter un éclairage.

DU MENAGE DANS LA SIGNALÉTIQUE

Le 13 juillet dernier est entré en vigueur la loi Grenelle de l'environnement qui interdit les pré-enseignes* qui se situent aux abords des agglomérations ou sur le bord des routes. Historiquement, les dérogations pour implanter des pré-enseignes ont été accordées dans le but d'être « utiles aux personnes en déplacement » mais leur développement anarchique a conduit à la loi Grenelle II votée en 2010 au nom de la préservation du paysage et du cadre de vie.

Sur la commune de Verrières, afin d'anticiper la mise en pratique de cette loi, la communauté des communes avec le concours du Parc des Grands Causses ont participé au financement des enseignes locales; Jean-François Raymond du Parc a répertorié les besoins, la communauté des communes a financé les mâts et les annonceurs les réglettes.

Les pré-enseignes sont amenées à disparaître; à savoir que l'afficheur ou le commerçant (si pas de logo d'afficheur) est responsable de la dépose des panneaux et risque une amende de 203€ par jour de retard à compter du 13 juillet 2015.

* Une pré enseigne est une inscription, photo, image, ...indiquant un site, un commerce, sa localité, son activité et autres informations...Elles est fixées sur un mât souvent scellé au sol, ou des panneaux bi face posés au sol.



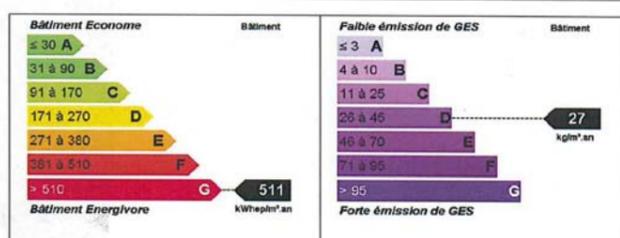
RENOVATION DE LA SALLE DES FETES

Suite à une opération du Parc naturel Régional des Grands Causses, la municipalité de Verrières a posé sa candidature pour un audit énergétique portant sur les bâtiments publics.

Le PNRGC a réalisée une étude et nous a remis un rapport . Vous trouverez ci-dessous quelques extraits qui nous ont conduit a prendre la décision d'intervenir en premier lieu sur la salle des fêtes.

Caractéristiques générales	
Construction	1980
Surface (SHON)	100 m ²
Vocation	Loisirs et culture
	
Points faibles	
Gestion du chauffage	

Consommations			
Année	kWhEP	Emission de CO2 (kg)	Montant TTC
2009	49 373 kWh	2 618 kg	2 833 €
2010	58 963 kWh	3 126 kg	3 310 €
2011	40 735 kWh	2 160 kg	2 397 €



Étiquettes basées sur les années 2009, 2010 et 2011.
L'étiquette énergie est assez élevée, à cause de l'usage de l'électricité pour le chauffage (coefficient énergie primaire/finale de 2,58, contre 1 pour les autres énergies).
L'étiquette GES est faible car les émissions liées à l'électricité sont négligeables.
Pour les programmes de travaux, l'investissement maximal est de 297 €/m².
La priorité porte sur l'amélioration de la régulation du chauffage.

Programmes de travaux	Investissement MAX €HT	Economie						
		Energie primaire kWhEP/an		CO2 tCO2/an		Financière € TTC/an		CEE kWhCumac
Programme prioritaire	100 €	2 216	5	0,12	4	130 €	5	0
Programme conseillé	15 488 €	17 714	39	1,17	43	1 043 €	39	0
Programme vertueux	29 657 €	30 674	67	2,05	74	1 806 €	67	168 640

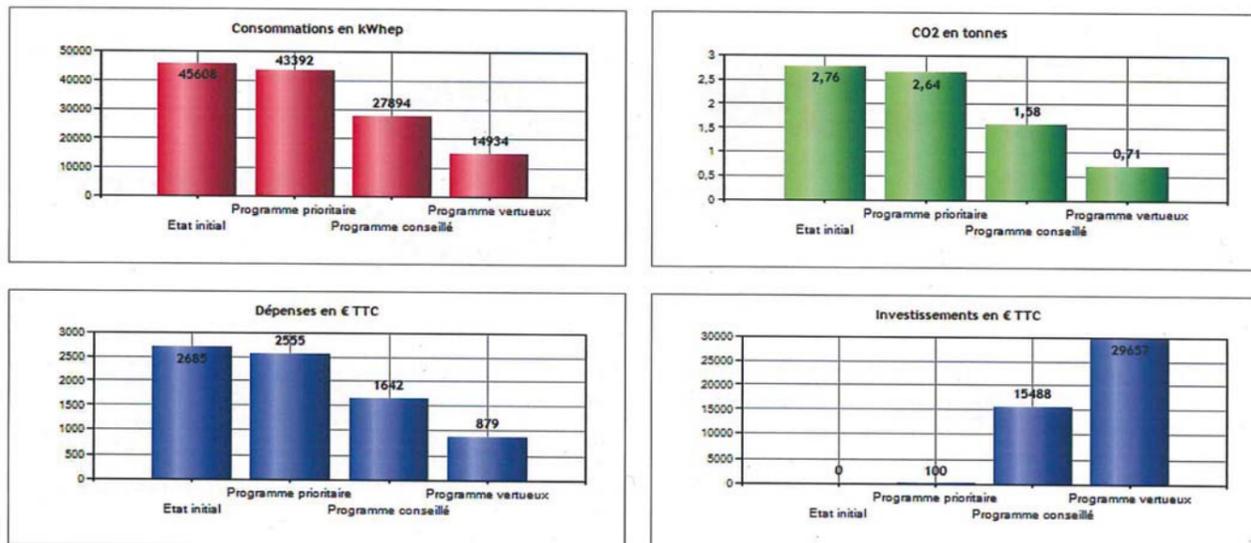
Consommation et dépenses par compteur

ELECTRIQUE	Évolution des consommations		Analyse		Amélioration		Préco.
	Contrat	Année	Energie finale (kWh)	Energie primaire (kWhEP)	Emission de CO2 (kg)	Dépenses Total €TTC	
Halle Polyvalente	edf - BLEU BASE - 36 kVA	2009	19 137	49 373	2 618	2 833	2
		2010	22 854	58 963	3 126	3 310	
		2011	15 789	40 735	2 160	2 397	

N°	Détail de la préconisation	Economie				Prévisionnel travaux		Temps de retour an(s)	
		Énergétique kWh/an	Énergétique kWhEP/an	Énergétique kWhCumac	Financière €TTC/an	Env. tCO2/an	MAX €HT		MIN €HT
Actions prioritaires									
1	Sensibiliser les utilisateurs aux économies d'énergie	859	2 216	0	130 €	0,12	100 €	0 €	<1
2	Choisir des appareils électriques peu consommateurs	0	0	0	0 €	0	0 €	0 €	-
Actions volontaires									
3	Améliorer la régulation du chauffage	4 355	11 235	0	661 €	0,78	504 €	186 €	<1
7	Installer une horloge sur la ventilation	759	1 959	0	115 €	0,11	270 €	0 €	2
Opportunités de travaux									
4	Remplacer les aérothermes électriques	1 123,85	2 899,53	0	170,70 €	0,20	6 528 €	6 528 €	-
5	Rénover efficacement le parc éclairage	362,20	934,48	8 640	55,02 €	0,04	2 269 €	2 269 €	-
6	Mettre en place des menuiseries étanches au niveau du bar	271	698	0	-41 €	0,05	8 086 €	6 877 €	>10
8	Renforcer l'isolation en toiture	1 415	3 650	80 000	215 €	0,26	7 394 €	7 309 €	<1
9	Compléter l'isolation des murs	3 823	9 863	80 000	581 €	0,69	4 505 €	4 240 €	<1
Total									
Programme vertueux			30 674	168 640	1 806 €	2,05	29 657 €	27 409 €	1

Le prévisionnel travaux MIN est le montant des travaux pour réaliser un remplacement à l'identique de l'installation concernée lorsqu'elle s'avère nécessaire.
Le prévisionnel travaux MAX est le coût d'investissement intégrant une solution énergétique plus performante.
En cas de renouvellement de matériel, le temps de retour n'a pas de raison d'être, par conséquent il n'est pas indiqué.
Le temps de retour est calculé sur la différence investissement MAX - MIN.

Consommations après travaux



L'année type définit la consommation, la dépense ou l'émission la plus probable pour les années à venir. Elle est basée sur l'utilisation actuelle ou future du site et sur la rigueur climatique moyenne du site. Les économies ont été calculées sur cette base.

Programme prioritaire : association des actions relevant d'aspects réglementaires, de confort élémentaires ou d'actions possédant de très faibles temps de retour. Ces actions ne sont pas nécessairement génératrices d'économies mais doivent être considérées et traitées rapidement. Objectif : Corriger les problèmes techniques, réglementaires du site.

Programme conseillé : association des actions les plus adaptées au site pour obtenir des économies significatives et des investissements correspondant à une bonne gestion du patrimoine. Objectif : Dégager les préconisations permettant la réalisation d'économies notables en essayant de garder des temps de retour sur investissement raisonnables.

Programme vertueux : association des actions pour une efficacité énergétique optimale. Ces actions possèdent généralement des temps de retour assez grands et doivent être envisagées sur du long terme. Objectif : Exploiter au maximum les gisements d'économies d'énergie.

Les travaux engagés concernent l'isolation thermique et phonique, le remplacement des appareils de chauffage et des huisseries et surtout substituer les panneaux du bar qui donne sur la halle par une fenêtre coulissante .

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif du coût des travaux et de leur financement . *Le retour prévisionnel de la partie autofinancement peut-être raisonnablement estimé entre 12 et 15 ans en tablant sur un prix constant de l'électricité.

DEPENSES		RECETTES	
électricité (ventilation, passage sous gaines de tous les câbles existants, reprises des boîtiers,...)	2.100 €	FCTVA	5.655 €
isolation thermique et phonique (mur, toiture, peinture,...)	15.300 €	Région	7.544 €
chauffage (pompe à chaleur)	10.100 €	Etat (DETR)	8.000 €
menuiserie (portes et fenêtres bar)	10.200 €	Certificat économie énergie	1.000 €
Total HT	37.700 €	Autofinancement (*)	23.041 €
TVA	7.540 €		
Total TTC	45.240 €		45.240 €



PLAN COMMUNAL DE DESHERBAGE—COMMUNE DE VERRIERES

Suite au diagnostic, réalisé en 2014 par la société FREDON Midi-Pyrénées et présenté par le PNR des Grands Causses, le conseil municipal de Verrières a délibéré pour engager la Commune sur un objectif de **0 utilisation de produit phytosanitaire dès l'année 2015**. Cet objectif ambitieux nécessite la mise en place de moyens techniques et humains supplémentaires pour en assurer une totale réalisation.

Pertinence et Intérêt du projet

La commune de Verrières :

- est au centre d'un réseau hydrogéologique majeur et est la source d'approvisionnement en eau potable de plusieurs communes de la vallée du Tarn via la source St Pierre exploité par le SIVOM Tarn & Lumenosnesque,
- S'est engagée dans la labellisation de son école en « EcoEcole » et en synergie avec l'équipe pédagogique qui a choisi la biodiversité et l'environnement comme thème fédérateur pour l'obtention de ce label.
- Est un territoire fortement rural, mais aussi très touristique et dynamique et ce projet permettra de sensibiliser l'ensemble des acteurs et assurer la promotion touristique en accentuant le côté Nature Préservée au cœur du PNR;

Fort de ces enjeux, la Mairie de Verrières s'est dotée de moyens techniques supplémentaires pour assurer cette mission tout en maîtrisant ses budgets de fonctionnement. L'objectif est de limiter au maximum l'augmentation de temps consacré au désherbage et à l'entretien et d'utiliser de nouvelles ressources produites: écorces, compost qui réduisent l'apport en eau.

Un plan de désherbage sur le village a été établi et dans lequel trois types de traitement sont prévus: tonte, ensemencement de fleurs vivaces et désherbage thermique.

L'agence de l'eau Adour Garonne, encourage ces plans d'actions 0 phyto au niveau des communes en subventionnant l'achat de matériel. La mairie de Verrières a donc fait l'acquisition d'un motoculteur réversible avec un équipement modulable constitué d'une brosse de désherbage, d'une balayeuse de 90cm, d'un girobroyeur à axe horizontal de 90cm, d'une remorque, d'un broyeur de branches diamètre 7cm pour un total de 13347€ TTC subventionné à 50%.

Une réflexion est également menée pour l'ensemencement de fleurs vivaces dans les rues du village de Verrières, l'objectif étant à la fois la dissimulation des herbes indésirables et le fleurissement du village. Les endroits qui seront ensemencés devront être matérialisés afin de ne pas être désherbés par les agents communaux.

Nous faisons appel à chacun de vous afin de collecter des graines de plantes vivaces et d'organiser l'ensemencement. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec les élus municipaux.

Plantes vivaces et mauvaises herbes plutôt sympathiques:



CAMPANULES



SEDUM



GIROFLEES



LILAS D'ESPAGNE—VALERIANE



ROSES TREMIERES



COQUELICOTS

ESPACE COMMUN DE CONCLUS

L'espace commun de Conclus est achevé. Le mur en pierres sèches est terminé, deux arbres plantés au printemps offriront un peu d'ombre dans les années futures et un point d'eau a été aménagé.

On remercie vivement les employés municipaux pour leur travail et leur implication dans ce projet important pour la vie du village de Conclus et pour la commune.

C'est un endroit privilégié situé en bordure du village, très ensoleillé qui offre de surcroît une vue imprenable. Maintenant, cet espace offre un espace de jeu pour les enfants, un terrain de pétanque pour les plus grands ou tout simplement un lieu de rencontre.



C'est dans une ambiance conviviale que cet espace a été inauguré avec un vin d'honneur offert par la municipalité et des plats préparés par les invités.

Ce fut une soirée très sympathique où des équipes dignes d'un Mondial de pétanque se sont affrontées sur ce terrain fraîchement damé.

LES SENTIERS

Les sentiers empruntés aujourd'hui par les randonneurs étaient autrefois le moyen de communication entre villages, montagnes et vallées.

En réhabilitant certains de ces parcours, on réitère leur fonction d'antan pour permettre de se relier à d'autres espaces et à d'autres communes.

Pour exemple le sentier qui passe à Rouassas vers Serre et qui sera emprunté par la course des « 3 châteaux » dont le départ est à Compeyre ; cette course connue de nous tous fêtera son 20^{ème} anniversaire en 2016.

Chaque année, nombreux sont les Verriérois qui participent à cette course et souhaitons qu'ils soient encore plus nombreux pour cet événement.

D'autre part, dans la mission Tourisme de la communauté des communes, deux commissions dédiées à la découverte du territoire ont été créées ; l'une dédiée à la randonnée et l'autre aux circuits touristiques automobiles.

L'objectif est de créer un dépliant répertoriant une randonnée par commune sur une face et l'autre face avec tous les circuits touristiques de la communauté de communes. Un prospectus qui sera largement diffusé et à disposition de tous les visiteurs.

Dans ce cadre là, Verrières a sélectionné la randonnée qui part de Verrières vers Becours, La Blaquièrre, St Jean de Liverset inscrite au PDIPR et balisée. Les panneaux ont été réalisés de façon artisanale par Hervé Guezou que nous remercions chaleureusement. Ce choix car ce même sentier, servira de terrain d'étude sur la flore et la faune pour les enfants de l'école dans le cadre du projet de la fondation Nature et découverte qui implique un bon nombre de partenaires.



ECOLE

Chers parents d'élèves, chers partenaires du projet,

J'ai le plaisir de vous informer que le Comité scientifique de la Fondation Nature & Découvertes a retenu notre projet intitulé : « les élèves vous entraînent sur leur sentier de découverte de Verrières » et le subventionne à hauteur des 11600€ que l'APE avait demandés.

Ce beau projet nous attend donc tous à la rentrée pour en faire une grande et enrichissante expérience.



Les prémices nous ont déjà permis d'obtenir le label éco-école pour l'année scolaire terminée.

Bonne fin d'été à tous.

Karine Alibert

Enseignante de l'école de Verrières

RENTREE SCOLAIRE

RAMASSAGE SCOLAIRE



A la rentrée scolaire, le service de Ramassage Scolaire effectué par la mairie de Verrières en délégation de compétence pour le compte du Conseil Départemental s'étoffe : les collégiens de Concluc et de Couyras pourront bénéficier de ce service relais qui leur permettra de prendre à Verrières le car scolaire de 7h00 en direction des collèges et lycées à Millau.

Le service de Ramassage Scolaire des primaires pour l'école de Verrières (également en délégation de compétence du CG12) sera effectué aux horaires habituels, dans la continuité du ramassage des collégiens.

Ces services de transports scolaires sont effectués par le personnel communal, et en règle générale (hors contrainte de service) le matin ce sera Jean-Jacques Douzich et le soir pour le retour Véronique Bertuit .

LA CANTINE

Depuis 1 an, les repas sont fournis par la Cantine de Vezins qui les prépare avec des produits locaux et les livre chauds tous les jours.

Le prix de la cantine varie de 4,50 à 5,50 € en fonction



du quotient familial (**document à fournir dès la rentrée au secrétariat de Mairie**).

Pour bénéficier des repas de la cantine, les enfants doivent être inscrits le vendredi pour le planning de la semaine suivante auprès de l'ATSEM ou du secrétariat de mairie.

Selon un sondage effectué auprès des familles en fin d'année scolaire, il en ressort que les repas sont qualitativement et quantitativement très corrects; le prix des repas paraît élevé malgré une prise en charge de 1€ ou de 1€50 par repas par la Mairie. Des pistes sont en cours pour voir s'il n'est pas possible de diminuer le prix facturé aux parents.

LA GARDERIE

Les horaires de garderie sont de 7h45 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h00.

La garderie est gratuite.

LE TEMPS PERISCOLAIRE

Les activités périscolaire sont gratuites, encadrées par le personnel de l'école. Des intervenant externes ainsi que des bénévoles qualifiés interviennent également. En prévision pour l'année scolaire : anglais, jardinage, musique, poterie, activité sportive, ..., et des activités autour du projet éco-école, du sentier de découverte avec des intervenants de la LPO et du CPIE notamment.





LE 14 JUILLET A VERRIERES

Le 14 juillet est devenu une date incontournable à Verrières. On célèbre solennellement et avec ferveur cette fête nationale. C'est l'occasion de commémorer les valeurs fondamentales nées après le 14 juillet 1789 et inscrites dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du du Citoyen et de rappeler notre attachement à la République.

Le vin d'honneur offert par la municipalité sur les bordures du ruisseau fut suivi d'un repas sous la halle préparé par les producteurs locaux et servi par les jeunes à une centaine de personnes.

A Verrières, cette date est toujours l'occasion de dévoiler les travaux artistiques réalisés par les habitants et de leur faire honneur. Cette année les projets sont au nombre de quatre:



Exposition de l'atelier Patchwork de Verrières dirigé toute l'année par Gisèle Couderc

Lili, Solange, Maryvonne, Marylou, Claire, Georgette, ...des couturières aux doigts de fée qui, sous les conseils de Gisèle, confectionnent de véritables chefs d'œuvres que l'on a pu admirer à l'exposition.



Scénettes de petits sujets fabriqués avec l'aide d'Huguette Privat (tous les jeudis à Concluc)



Des tableaux représentant diverses scènes: chevaliers, atelier de forgeron, lavandières, pétanque ainsi que des tableaux sur les thèmes des contes sont exposés à la salle de la mairie. Ils sont réalisés à « l'atelier d'Huguette » les jeudis après-midi à Concluc durant lesquels on prépare les armatures métalliques, on coud ou on tricote les habits, on prépare les décors... Un travail admirable et très admiré!

Réalisation d'un vitrail avec l'aide de la vitrailliste de Saint-Rome du Tarn Céline Le Marhadour

Voir reportage photos à l'avant dernière page.



Tag sur le mur à l'entrée du village en mousse.



VENTE AU PROFIT DE L'EGLISE ST SAUVEUR

Les ateliers patchwork et d'Huguette ont réalisé des objets destinés à la vente .

Les recettes sont versées à l'Association des Amis de Saint-Sauveur.



EGLISE ST SAUVEUR

VERRIERES, UN VILLAGE SE MOBILISE POUR LA RESTAURATION DE SON EGLISE

Un nouveau slogan “ **VERRIERES : UN VILLAGE SE MOBILISE POUR LA RESTAURATION DE SON EGLISE**” est né lors de la signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine et qui nous accompagnera pendant toute la durée de notre projet.

Le projet de restauration

- Partie verticale : badigeon 3 couches
- Partie voûte : décrépiage, crépi 3 couches et reprise des parties détériorées par l’humidité
- Sablage des pierres de taille
- Restauration des vitraux

Le budget : 80 000 euros

Le financement (Liste non exhaustive)

- Les Amis de l’Eglise Saint-Sauveur de Verrières
- La Mairie de Verrières
- La Paroisse Saint-Pierre de la Vallée du Tarn et du Causse Noir
- La Fondation du Patrimoine ...



Convention de partenariat tripartite

En date du 19 juillet 2015, la Mairie de Verrières, l’Association Les Amis de Saint Sauveur et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention de partenariat permettant l’ouverture d’une souscription publique bénéficiant d’un avantage fiscal. **NOUS COMPTONS SUR VOUS**

Ouverture de la souscription

La souscription est ouverte depuis le 19 juillet 2015. **Copie cicontre du bon de souscription.**

Avantages fiscaux

Pour les particuliers, le don est déductible :

- Soit de l’impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable
- Soit de l’impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 euros

Assemblée Générale de l’Association

Un an déjà ! L’Association a tenu le 10 juillet 2015 sa première Assemblée Générale Ordinaire depuis sa création l’année dernière et qui a reconduit l’équipe dirigeante.

Renouvellement des adhésions

N’attendez pas pour régler la cotisation 2015/2016. Montant inchangé : 20 euros.

Vente de produits au profit de la restauration de l’église

Lors de chaque manifestation - culturelle ou autre – un stand propose différents objets réalisés par les verriérois (es).

Nouvelles adhésions

Plus nous serons nombreux plus nous serons forts. Alors n’hésitez pas et venez nous rejoindre.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

BON DE SOUSCRIPTION – Commune de VERRIERES (12)
Restauration de l'église Saint-Sauveur

Bulletin de don à renvoyer à :

FONDATION DU PATRIMOINE - Délégation Régionale Midi-Pyrénées
11 boulevard des Récollets – 6 B – CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4
Retrouvez-nous sur notre site internet : www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16

Oui, je fais un don pour aider à la restauration et à la mise en valeur de l'église Saint Sauveur de VERRIERES (12520) et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : « Fondation du Patrimoine – église Verrières (12) »

Mon don est de euros, et je bénéficie d'une économie d'impôt (la Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2/07/1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18/04/1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal (sauf cas soulignés), que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus).

Pour les particuliers, votre don est déductible :

- soit de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable **
(exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt),
 - soit de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (limite atteinte lors d'un don de 66.666 €)**
(exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).
- (***sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci.**)

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt).
(sauf entreprise ayant travaillé sur le chantier de restauration, pour les travaux figurant dans la convention de souscription).

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :

l'impôt sur le revenu

l'impôt sur la fortune

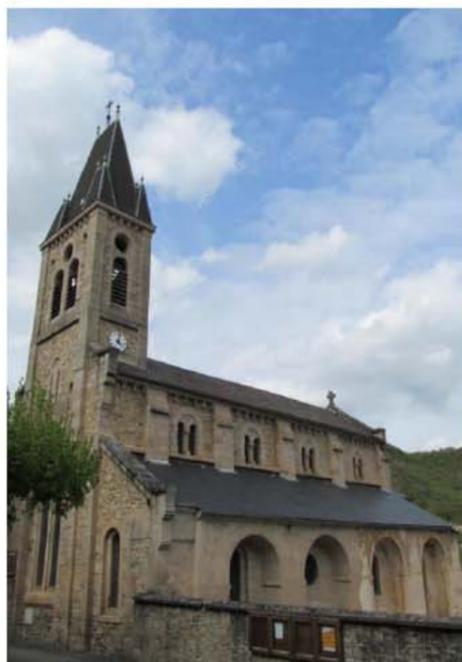
l'impôt sur les sociétés

Le reçu fiscal sera établi exclusivement à partir des informations indiquées sur le chèque (nom, adresse)

NOM ou SOCIETE :

Adresse : CP Ville :

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire. Toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre . En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous contacter. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.



Situé au sein du Parc Naturel Régional des Grands Causses, le village sud aveyronnais de Verrières conserve les ruines d'un vieux château et possède également trois édifices religieux. Dédiée à Saint Sauveur, l'église du bourg date du XIème siècle mais a été remaniée au XVIème siècle, à la suite du siège de Verrières par les protestants. Doté de piliers circulaires soutenant les voûtes ainsi que de colonnes jumelées et superposées pour marquer l'entrée du chœur, ce monument dispose ainsi d'éléments architecturaux caractéristiques de l'art roman régional. En partie ruinée au XIXème siècle, des programmes de restaurations ont déjà été réalisés de 1875 à 1877, notamment sur la partie haute des murs de la nef, de la façade et du clocher. Aujourd'hui, cette église nécessite des travaux conséquents de restauration et de valorisation de ses façades intérieures et de ses vitraux. **Grâce à cette souscription, vous pouvez aider cette opération patrimoniale d'envergure destinée à sauvegarder et à mettre en valeur un précieux patrimoine bâti.**

ACCA DE VERRIERES

Voici un compte rendu général sur l'ACCA de Verrières pour la saison de chasse 2014 2015.

Le GFR TOURREN, propriétaire de la ferme de VINNAC qui se trouve sur la commune, fait partie de notre ACCA et est classé réserve, a manifesté son désir de sortir de l'ACCA. Malgré plusieurs tentatives de contact nous n'avons pas pu avoir de relation directe avec aucun des membres du GFR. La réglementation en vigueur leur permet de faire un autre choix. Cependant, ils n'ont pas respecté la procédure de sortie et ils ont subi un refus de la part de la DDT12. Nous bénéficierons donc de ce tènement, toujours en réserve, pour une autre période de 5 ans, soit jusqu'au 17/04/2019.

PETIT GIBIER

- ✦ **BECASSE** : La saison 2014/2015 a été très difficile; très peu d'oiseaux de vue. Ce manque est probablement lié aux mauvaises conditions météo de cet hiver.
- ✦ **CAILLE** : La saison 2014/2015 a été très calme. Cependant quelques pièces ont été réalisées sur les plateaux en tout début d'ouverture de l'arrêté.
- ✦ **GRIVE** : La saison 2014/2015 a été très calme. Il faut noter cependant des passages sur décembre et janvier. Malgré la difficulté d'approche, quelques pièces ont été prélevées.
- ✦ **FAISAN** : La saison 2014/2015 a été une fois de plus bizarre. En effet on ne retrouve pas nos lâchers dans les carniers. Quelques carcasses sont retrouvées, victimes de certains nuisibles. On revoit cependant certains oiseaux après la fermeture, pour preuve que certains se sauvent.
- ✦ **PERDREAU** : La saison 2014/2015 a été moyenne sur l'ensemble de la commune. Pendant la chasse on ne retrouve pas les oiseaux lâchés que l'on revoit après la fermeture. En effet, en ce début d'été, j'ai pu apercevoir quelques couvées entre 4 et 7 pouillards
- ✦ **LAPIN** : La saison 2014/2015 a été correcte. La maladie a moins affecté les populations que la saison précédente. Il semblerait que la saison 2015/2016 s'annonce sous de meilleures conditions; on en voit même un peu trop dans les jardins.
- ✦ **LIEVRE** : La saison 2014/2015 a été correcte. **Il est dommageable pour l'ACCA que les cartes ne soient pas rendues pour avoir un décompte plus précis; il est impératif de retourner ces cartes de prélèvement de lièvres.** La population est en augmentation. Espérons que cela va perdurer en 2015/2016. Le PMA de l'ACCA est toujours en vigueur à savoir de trois lièvres par saison et un lièvre par chasseur et par jour de chasse.



GRAND GIBIER

- ✦ **CERF** : La saison 2014/2015 a été sans CERF. Le plan de chasse n'a pas été réalisé. Ceci est certainement dû à un plan de chasse trop important ces dernières années par rapport au nombre d'individus présents sur le tènement.
- ✦ **CHEVREUIL** : La saison 2014/2015 le plan de chasse a été réalisé sauf deux bracelets.
- ✦ **SANGLIER** : La saison 2014/2015 a été bizarre. Trente neuf sangliers ont été prélevés avec cependant des différences suivant les territoires. A noter un tableau de trois sangliers réalisé par l'équipe de l'ACCA.



Un gros travail de notre président a été réalisé au cours de l'intersaison pour effectuer une mise à jour des statuts et du règlement intérieur de notre ACCA.

Mise à jour obligatoire suivant une note ministérielle du 13/04/2015 NOR : EVL1502580N.

Après discussions, avis divergents sur certaines interprétations et autres fadaïses : L'AG ADOPTE LES NOUVEAUX STATUTS A L'UNANIMITE.



POPULATION DE CHEVREUIL EN DANGER?

Pour ma part, je tenais personnellement à mettre une nouvelle fois en garde le bureau de L'ACCA dont je fais partie concernant la population de chevreuils.

Je pratique le tir d'été sur les broquards (chevreuil mâle) à l'approche et au moment du rut depuis plus de sept ans. La période du 01 juin au 10 septembre est propice aux comptages et à l'observation de cette espèce. On peut y voir facilement les chevrettes avec leurs petits nés au mois de mai et surtout les beaux broquards dans leur folle course poursuite avec leurs congénères.

Depuis ces années d'approche et d'observation minutieuse, j'ai constaté ainsi que M Blanc Denis, un autre chasseur de l'ACCA passionné par cet animal, une diminution de la densité d'animaux sur certains tènements de la commune notamment la réserve des Pincelles, de la Roubayrette ainsi que le secteur de la Salette.

Cette diminution de population n'est pas due uniquement à la pression de chasse et d'autres facteurs peuvent influencer sur la bonne santé de l'espèce: prédation naturelle, accidents de la route, maladies etc ...

La situation est loin d'être alarmante mais je reste persuadé qu'une diminution d'au moins une dizaine d'individus sur le plan de chasse ne peut être que bénéfique, sous peine de voir l'espèce en nette diminution dans certains secteurs qui sont sur chassés. La réalisation globale du plan de chasse soit 35 individus n'est pas forcément signe d'une bonne densité de l'espèce.

BENOIT LACOMBE



Le chasseur de perdreaux, La Doude à la rescousse pour le plan de chasse.....

Après avoir fait le mercredi matin 3 chevreuils dont un doublé, il récidive le samedi matin avec 5 pièces et en prime un triplé .

Comme dit un gars que je connais bien: «Pan, pouf... ».

Photos et articles de Benoit LACOMBE
Secrétaire de l'ACCA de Verrières

FOYER RURAL

4^e ENDURO DE VERRIERES

Ce samedi 1er août 2015, s'est déroulé le 4e enduro moto de Verrières. Une journée de moto tout terrain qui accueillait une centaine de pilotes venus profiter de l'ambiance décontractée de milieu de saison.

Le foyer rural de Verrières et ses bénévoles ont su mettre le paquet comme chaque année: une spéciale extrême naturelle

et une spéciale « banderolée» ont été mises en place pour que chaque pilote puisse se départager.

Des grosses têtes d'affiche étaient présentes : Loïc Minaudier (champion de France d'enduro et de montée impossible), Cyril Moisset (Pilote du championnat de France juniors), Stéphane Troussier (2e au championnat de France vétérans), Blandine Dufrene (2e au championnat de France féminin et sélectionnée pour la coupe du monde des nations ISDE); d'autres pilotes nationaux de renom ont participé, il est difficile de les citer tous.

La journée fut couronnée de succès, autant pour les spectateurs que pour les pilotes.

Loïc Minaudier gagne la journée suivie de Cyril Moisset et le local Thomas Pons qui crée la surprise en complétant le podium général sur 95 pilotes. Le résultats du général du week-end est le suivant: 1^{er} Loïc Minaudier, 2^e Cyril Moisset, 3^e Thomas Pons, 4^e Stéphane Troussier, 5^e Théo Durand, 6^e Charles Vernhet, 7^e Thomas Angeles, 8^e Alexandre Aubeleau, 9^e Blandine Dufrene, 10^e Morgan Benezech.

Le comité des fêtes de Verrières a remercié Loïc Minaudier



Les « Pons » à l'honneur!

Ce fut une fierté pour M. André Pons de remettre les coupes à ses petits enfants Maeva et Thomas, tous les deux remarquables lors de cette journée.

Les photos sont de Charly Vetter (petit fils aussi de M.Pons!).

REPAS DE LA CHOUCROUTE

Un dimanche de février, on s'est retrouvé nombreux (90 personnes) autour d'une choucroute bien garnie et très appréciée préparée par Ricou Vincent. Cette année, en sus des autres années, il nous avait préparé un dessert glacé mais très chaud!



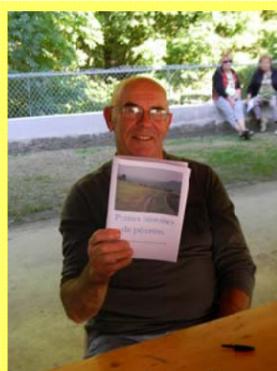
FETE DU VILLAGE

La fête du village, qui se déroule toujours le premier week-end d'Août, représente trois jours d'animations avec deux soirées dansantes qui accueillent environ 300 personnes le vendredi soir pour la soirée Moule Frites et autant le samedi soir pour le repas traditionnel .

Ce sont souvent des membres des familles ou amis qui viennent fidèlement et, pour leur assurer le meilleur accueil, nombreux sont les bénévoles qui installent, montent les chapiteaux en cas de pluie, cuisinent, servent, nettoient sous la houlette du chef d'orchestre Philippe Douziech et de ses talents d'organisateur.

La musique et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Aussi, après deux jours forts animés, le dimanche clôture cette fête dans l'intimité et la sérénité d'un repas panier , d'un concours de pétanque , d'une pesée de jambon avec Ricou Vincent.



ESSAI LITTERAIRE REUSSI

Mercredi 19 août, Jean-Paul Cransac a dédié un écrit intitulé **Petites histoires de pèlerins**, relatant ses nombreux périples pédestres notamment sur le sol espagnol avec Rosy. Il nous entraîne sur les chemins à la rencontre des paysages, des personnes, des anecdotes restés gravés dans sa mémoire.

Les mots ont le pouvoir de faire partager des histoires, des sentiments, des aventures, des sensations et Jean-Paul a su user de cet art avec beaucoup de talent!

REPAS DES VOISINS AU BEL AIR

Dimanche 26 juillet un repas des habitants du plateau a été organisé au Bel Air à l'initiative de Jérôme Ricard et de Loïc Tourin.

Une soixantaine de personnes étaient présentes venues de Molières, Randels, Mialas, Le Bousquet, Larquinel, La Blaquièrre et le Bel air.

Chacun a apporté son repas, l'apéritif étant offert par les organisateurs.

Ce fut une journée très conviviale où des voisins pas si éloignés que ça ont pu faire connaissance et partager un agréable moment.

Un grand merci à Jérôme et Loïc et peut-être à l'année prochaine.



ANIMATIONS

CONCERTS A L'EGLISE DE VERRIERES

Le 4 juillet, le Festenal de Musa vous a proposé un concert animé par **las Hilhas Deu Vent, Polyphonies Occitanes et Berbères**.

Deux voix, deux cultures se sont accordées sous les voûtes de cette église et on a pu savourer ce mélange harmonieux de l'occitan et du berbère; il faut savoir, que comme l'occitan à une certaine époque, le berbère est une langue en perdition face au déploiement de la culture arabe.

Le travail vocal d'Amel Duret et Fabienne Vayrette les a conduites, à partir de leurs musiques traditionnelles respectives, à imaginer des polyphonies et des arrangements personnels. Les chants berbères, issus d'une transmission familiale, s'entrelacent avec un répertoire occitan provenant essentiellement de collectages. Des chansons et des chants à danser qui évoquent la vie des femmes de part et d'autre de la Méditerranée.

Doas votz, doas culturas e una enveja de partatjar, quan l'occitan encontra lo berbèr. Cançons e cants a dançar y a parlar de la vida de las femnas de part e d'autre de la mar Mediterranèa.



Le 25 Juillet, dans le cadre du **Festival International Choral en Aveyron**, Verrières recevait deux ensembles choraux venus de Bourg en Bresse :

Cant'Hom, un chœur masculin de quatre voix.

Concentus, une chorale mixte composée des quatre voix masculines de Cant'Hom auxquelles se joignent une dizaine de voix féminines.

En l'église Saint-Sauveur, ils nous ont présenté un large éventail de musique liturgique allant, bien évidemment, de JS Bach jusqu'à des compositeurs résolument contemporains tels que Arvo Pärt, en passant par la liturgie orthodoxe, Rachmaninov, Rossini et Poulenc.

Programme sans doute un peu sérieux pour une assistance moins nombreuse que celle du concert de l'année dernière.

Malgré le caractère austère du répertoire présenté – c'est un choix délibéré de Gérard Humbert, le chef de chœur – nous avons pu découvrir un travail de très bonne qualité, de classe pratiquement professionnelle tant au niveau vocal que dans l'harmonisation et la direction.

Cette qualité, il nous a été possible de la reconnaître dans les deux derniers morceaux du concert, seule concession vers une musique plus populaire. L'arrangement vocal du Beau Danube bleu et de Cielito Lindo nous a permis, en nous faisant retrouver nos marques, d'apprécier à sa pleine mesure la valeur de ces deux ensembles.

La soirée s'est terminée, comme il est de tradition à Verrières, par une rencontre avec les choristes autour d'un pot de l'amitié.

JP C.

39^{ème} BREVET DU RANDONNEUR organisé par Lo Bartas

Le 12 juin 2015, Lo Bartas a organisé le 39^{ème} Brevet du Randonneur sur la commune de Verrières. Au départ de Bécours plusieurs itinéraires avec des distances allant de 12 km à 30km étaient proposés à ces randonneurs plus ou moins chevronnés mais tous en quête de nouveaux paysages et de découvertes. C'était, pour bon nombre d'entre eux, l'occasion de découvrir la commune de Verrières, les paysages que nous offrent ses hauteurs et les secrets de ses vallées. Une journée réussie qui s'est achevée sous la halle pour partager un repas avec tous les fidèles bénévoles qui nous invitent à participer l'année prochaine au 40^{ème} Brevet du Randonneur avec un parcours de cause en cause qui nous augure une belle journée sportive.

Je vous invite à aller sur le site de Lo Bartas sur lequel vous trouverez un beau diaporama photos de cette journée.



4^{ème} Edition du Marché des Producteurs

Le 22 juillet le marché des producteurs a pris place pour sa quatrième édition.

Il est devenu un rendez-vous estival qui réunit gens du pays et touristes autour de la table et donne l'occasion à tous de découvrir et de savourer les produits locaux: viande et saucisses grillées, assiettes composées de charcuterie, assiettes de crudités avec fromage de brebis chaud, escargots, fromages, vins de la vallée du Tarn, sans compter, cette année, la multitude de desserts proposés par l'association de l'église ST Sauveur dont les profits sont destinés à la rénovation.



Quelques notes de musique ont accompagné cette soirée en toute convivialité.

La place a fait tables combles; une grande satisfaction pour les producteurs organisateurs de cette soirée et un grand encouragement pour réitérer cette manifestation l'année prochaine.

COTE NATURE

Un nid primaire de frelons asiatiques sous les toits de Verrières

Le frelon d'Asie (*Vespa velutina*) construit un volumineux nid de papier mâché, composé de plusieurs galettes de cellules entourées d'une enveloppe faite de larges écailles de papier, striées de beige et de brun. L'orifice de sortie est petit et latéral alors qu'il est large et basal chez le Frelon d'Europe. Lorsqu'il est installé dans un espace bien dégagé, le nid du Frelon asiatique est sphérique quand sa taille ne dépasse pas 60 cm de diamètre.

En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait que *Vespa velutina* n'est pas agressif et qu'il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 m de distance sans risque. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance.

La piqûre si elle est douloureuse n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe mais les personnes allergiques au venin d'Hyménoptères doivent bien sûr rester très prudentes.



Abeille



Guêpe



Frelon Asiatique



Frelon Européen



Jusqu'à l'éclosion des premiers frelons, tout le développement de la colonie dépend de la reine. Si elle meurt, la colonie est vouée à l'échec ! Il ne faut surtout pas détruire le nid sans capturer la reine ! Elle referait un autre nid ailleurs, peut-être caché et plus dangereux ! La nuit est le meilleur moment pour l'intervention, car normalement la reine s'y trouve. Cependant intervenir le jour est souvent plus pratique, il suffit de s'assurer qu'elle est bien là !



INSOLITE :

Une truffe de 600 gr trouvée par JJ avec l'aide d'Iris, un setter anglais, qui, au grand désarroi de son maître La Doude, trouve plus facilement les truffes que les perdreaux!

CARNET

Naissances



Clémence LASMAYOUS

Fille de Catherine Garinc et d'Eric Lasmayous à Vézouillac

Denitsa OHEIX

Fille de Vanessa Paluch et Sandy Oheix

Loan PALUCH

Fils de Elodie Leborgne et Grégory Paluch

Félicitations aux heureux parents et tous nos meilleurs souhaits aux bébés .

Décès

Claudie Amat

compagne de Claude Cartailac

Mauricette Jassin

maman de Sylvie Jassin et de Alain Tabart

Jacqueline Dombre

maman de Jean-François Dombre aux Cabasses

Nous adressons nos sincères condoléances et toute notre sympathie aux familles et aux proches.

Le Transport à la demande

Le TAD est un transport public ouvert à tout public quelque soit l'âge. Le transporteur vous prend et vous ramène à votre domicile. Il est co-financé par le Conseil départemental de l'Aveyron, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et la communauté de communes.



Aucune demande n'a été adressée à la mairie de Verrières depuis plusieurs années. Cependant, si des personnes souhaitent avoir accès à ce service, qu'elles se manifestent auprès de la mairie afin d'organiser les transports sur l'année 2016.

Éco-Chèque Logement Midi-Pyrénées

0 800 33 50 31
APPEL GRATUIT À PARTIR D'UN POSTE FIXE

www.midipyrenees.fr/ecocheque

CT LIRE COLL
ÉCO-CHÈQUE LOGEMENT
MIDI-PYRÉNÉES
BP 80078
51203 EPERNAY CEDEX

Région Midi-Pyrénées - 19027 - Janvier 2011 - Nouvelle version 1023 Toulouse - Document à caractère informatif - ne pas jeter sur une poubelle

Éco-Chèque Logement Midi-Pyrénées

UNE AIDE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES POUR
LES PARTICULIERS QUI FONT DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LEUR LOGEMENT

1000 à 1500 € d'aide*

Financez vos économies d'énergie !

Mode d'emploi
pour les particuliers



Afin d'aider les ménages de Midi-Pyrénées à réduire leurs factures énergétiques – et limiter les émissions de gaz à effet de serre – la Région amplifie, dans le cadre de son Plan Midi-Pyrénées Energies, l'Eco-chèque Logement en faveur des particuliers.

Il permet aux propriétaires occupants – sous conditions de ressources – ou aux bailleurs conventionnant avec l'Anah, de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leurs logements. Tous les travaux sont visés, à condition qu'ils contribuent à la réduction de 25% des consommations énergétiques du logement.

Le principe est simple : à la fin des travaux, vous remettez votre éco-chèque au professionnel, partenaire du dispositif, et vous complétez le règlement par un autre moyen de paiement. Vous accédez ainsi plus facilement à un logement sobre en énergie et vous contribuez à la maîtrise de l'énergie en Midi-Pyrénées.

Avec l'éco-chèque Logement, nous avons voulu adapter et élargir le dispositif qui a déjà permis à Midi-Pyrénées d'être exemplaire à travers le soutien à l'installation de 14 100 chauffe-eau solaires chez les particuliers. Il vient compléter les aides déjà en place en faveur de la construction ou de la rénovation de logements économiques sociaux.

Je souhaite que les Midi-Pyrénéens soient nombreux à en bénéficier.

Martin Malvy
Martin MALVY
Ancien Ministre
Président de la Région Midi-Pyrénées

L'Éco-Chèque Logement s'adresse à tous les particuliers de Midi-Pyrénées, propriétaires occupants ou bailleurs, qui réalisent des travaux d'économie d'énergie. Il est cumulable avec d'autres aides liées aux économies d'énergie*.

* aides proposées dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat. Renseignements au 0 810 140 240 ou www.renovation-info-service.gouv.fr

Le montant de l'aide

- 1 500 € pour les propriétaires occupants
- 1 000 € pour les propriétaires bailleurs conventionnant avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat)

Les conditions d'attribution

- être résident propriétaire ou bailleur en Midi-Pyrénées,
- faire des travaux d'économies d'énergie dans son logement permettant d'atteindre un gain de consommation d'au moins 25%.
- pour les propriétaires occupants : ne pas dépasser le plafond des conditions de ressources définies par la Région.
Exemple : un couple avec 2 enfants doit avoir un revenu fiscal de référence (ligne 25 de l'avis d'imposition) inférieur à 37 500 €
- pour les propriétaires bailleurs : avoir signé une convention avec l'Anah dans le cadre des articles L.321-4 et L.321-8 du Code de la Construction et de l'Habitat.

Les étapes pour en bénéficier

- Avant le début des travaux, connectez-vous sur www.midipyrenees.fr
 - vérifiez que vous respectez les conditions de ressources
 - téléchargez le formulaire de demande
 - consultez la liste des professionnels agréés "Éco-chèque Logement"
 - envoyez le formulaire de demande complété et signé, accompagné des pièces suivantes :
 - un diagnostic de performance énergétique (DPE) ou équivalent, faisant apparaître les travaux d'économies d'énergie, l'étiquette énergétique avant travaux, l'étiquette énergétique après travaux ;
 - un devis de professionnels daté de moins d'un an, correspondant aux travaux figurant sur le DPE ou équivalent. Le devis doit être accepté avec la mention "bon pour accord", daté et signé ;
 - pour les propriétaires occupants : copie du dernier avis d'imposition dans le cas de travaux réalisés par une copropriété : attestation sur l'honneur autorisant le syndicat de copropriété à utiliser l'éco-chèque ;
 - pour les propriétaires bailleurs : copie de la convention signée avec l'Anah ou attestation sur l'honneur confirmant le futur conventionnement.
- Si votre demande est complète et éligible, vous recevez à votre domicile votre Éco-chèque Logement, dans un délai d'un mois. Vous avez 1 an pour faire réaliser et payer les travaux.
- Vous payez le professionnel directement avec l'Éco-chèque, qui est déduit du montant TTC de la facture.
- Une fois les travaux réalisés, la Région Midi-Pyrénées se réserve le droit de procéder à des contrôles.

FABRICATION DU VITRAIL EN IMAGE



Ce vitrail a été réalisé avec l'aide de la vitrailliste **Céline le Maradhour** dans son atelier à Saint-Rome-de-Tarn.

Tout le travail de préparation a été réalisé par Huguette Privat et Pierre Lacombe; le cadre et la structure ont été réalisés par Pierre Mouriès, André Pons et Pierre Lacombe.

Les vitraillistes en herbe: Lili Douziech, Gisèle Couderc, Florence Alméras, Monique Aragon, Blandine Pons, Maryvonne Aragon, Sylvie Jassin, Nadine Paluch, Philippe Douziech, Sébastien Trojanski, Pierre Lacombe, Pierre Mouriès, Huguette Privat et André Pons.



PIQUE NIQUE DE FIN D'ETE